

Epreuve de nage 500m capelé

Date et Lieu :

Parcours Simple, Aller & retour, Triple, Autre

Etat de la mer :

Courant :

Temps mesuré en Min et Sec	Numéro des Candidats	Fait / non Fait	
		H ♂	F ♀
Inférieur à 11'		Fait	Fait
De 11' 01 à 12'		Fait	Fait
De 12' 01 à 13'		Fait	Fait
De 13' 01 à 14'		Fait	Fait
De 14' 01 à 15'		Fait	Fait
De 15' 01 à 16'		Fait	Fait
De 16' 01 à 17'		Non Fait	Non Fait
Supérieur à 17'01"		Non Fait	Non Fait
Abandon			

Identification du Jury

NOM

Visa

NOM

Visa

L'épreuve est individuelle et consiste à réaliser un parcours déterminé de 500 m en moins de 16 minutes. Les candidats portent un scaphandre, respirent au tuba, se déplacent en nage ventrale, partent ensemble et effectuent un parcours déterminé de 500 m.

Le candidat ne doit pas se servir du scaphandre qu'il porte, ni s'aider de ses bras. L'épreuve doit être effectuée scaphandre sur le dos, bouteille ouverte et détendeur en main.

Le lestage utilisé est celui qui correspond à la pesée convenable du candidat, son équipement est le même que celui qu'il utilise pour les autres épreuves en scaphandre.

Epreuve	Commentaires et limites	Conditions de réalisation	Examen
Etre capable d'effectuer une nage de 500 m avec scaphandre en moins de 16 minutes. Epreuve individuelle.	Mise en évidence d'une capacité individuelle de retour au bateau dans un laps de temps acceptable en cas de sortie éloignée.	Le choix de nage est imposé à tous les candidats. Il s'agit d'une nage ventrale, scaphandre sur le dos, bouteille ouverte, détendeur en main, avec respiration au tuba. Il n'est pas autorisé de décapeler. Le gilet peut être gonflé ou pas, à la guise du candidat. Pas de barème différencié homme / femme.	Epreuve « FAIT » ou « NON FAIT ».